



Municipalité de Montebello

AVIS PUBLIC

Adoption du règlement numéro 966-2025

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:

QUE le conseil municipal, à la séance ordinaire tenue le 17 juin 2025, a adopté le règlement numéro 966-2025 modifiant le règlement 966-2024 relatif à la tarification.

Le règlement numéro 966-2025 modifiant le règlement 966-2024 relatif à la tarification est déposé au bureau municipal sis au 550, rue Notre-Dame, Montebello (Québec) JOV 1LO et toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Donné à Montebello ce 18 juin 2025.

Emanuelle Champagne
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Emanuelle Champagne, greffière adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 18 juin 2025 entre 10 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 juin 2025.

Emanuelle Champagne
Greffière adjointe